



DEMANDE DE DEROGATION

SCOLARISATION D'ENFANTS HORS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

AVIS DU :

- MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE,
 PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande <input type="checkbox"/> renouvellement	Je soussigné (e)..... Agissant en qualité de <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur de l'enfant ci-dessous désigné, demande une dérogation
--	---

L'enfant

Nom..... Prénom..... Sexe : M - F
Date de naissance Lieu (ville/département/pays).....
Adresse
Parents : Père (nom et prénom).....
Mère (nom et prénom).....

Motivation de la demande

Souhaite l'inscription de mon enfant à l'école Maternelle - Élémentaire - ULIS
du Groupe Scolaire Elie Duffort de la Commune de MIRANDE,

Mon choix est justifié par le fait que :

(Cocher la case correspondante et compléter) – (Joindre une attestation et photocopie justificatif de domicile, pièce d'identité)

- Un de mes enfants est déjà scolarisé dans ce secteur scolaire (*préciser l'école et la classe fréquentée à la rentrée*)
Nom et prénom :
Ecole : Classe fréquentée :
- L'école est située sur le trajet domicile/travail (*nom et adresse de l'employeur + justificatif*) OU l'école est située sur la Commune dans laquelle j'exerce mon activité professionnelle,
- des contraintes médicales imposent une scolarisation de mon enfant sur la Commune de MIRANDE (*joindre un justificatif du médecin traitant*),
- Les grands parents qui s'occupent de mon enfant résident à proximité de l'école. Leur adresse est la suivante :
.....
- La nourrice de mon enfant habite à proximité de l'école. Compléter son nom et adresse :
- Autres motifs : (orientation de l'Académie vers une classe ULIS).....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande et je suis informé(e) qu'ils peuvent faire l'objet d'un contrôle. Fait à..... le..... Signature,

Décision de la Commune de Résidence ou de la Communauté de Communes

Je soussigné, Maire ou Président de la Communauté de Communes de
.....émet un avis :

Favorable avec :

- participation aux frais de scolarité,
- sans participation aux frais de scolarité, (**sauf pour les enfants devant fréquenter la classe ULIS – participation obligatoire de la collectivité de résidence**)
- convention entre les deux collectivités

Défavorable (*article L212-8 du Code de l'Education Nationale*)

- La Commune est équipée d'une école,
- La Commune est équipée d'un restaurant scolaire et d'une garderie,
- La commune a mis en place un service d'Assistantes Maternelles.

A....., le.....

Le Maire/Le Président de la Communauté de Communes,



Réseau international des villes du Bien Vivre

HÔTEL DE VILLE -2 BD GEORGES CLEMENCEAU- 32300 MIRANDE – ☎ 05.62.66.52.87
<http://www.mirande.fr/> - ✉ contact@mirande.fr

